Koepe avec molettes placées dans un même plan vertical, l'une derrière l'autre et à des niveaux différents, amène des dispositions de chassis différant notablement de celles adoptées dans le cas d'extraction par tambour ou bobine.

C'est une étude rationnelle de ces deux cas que nous expose M. L. Lemaire, actuellement directeur d'un important atelier du Nord de la France, avec la compétence qu'il s'est acquise en s'occupant spécialement depuis plusieurs années de ce genre de construction.

L'ouvrage est écrit avec beaucoup de méthode et de clarté; il comprend un exposé théorique des conditions générales et trois exemples détaillés d'application à des cas particuliers; le texte est complété par de nombreuses planches.

On ne peut qu'approuver les dispositifs préconisés par l'auteur, et ses procédés de calcul, mais il est permis de se demander si aux conditions envisagées dans la recherche des efforts dans les différentes barres, il n'y aurait pas lieu d'ajouter l'hypothèse de la rupture du câble au gros bout lors du démarrage, accident dont on a signalé quelques exemples en ces derniers temps. Remarquons aussi que dans le cas d'extraction à 1,000 mètres de profondeur, déjà même à des profondeurs moindres, il existe pour les cables en aloès des profils plus rationnels que celui du câble à tension uniformement décroissante, adopté dans les applications citées, et conduisant, d'une part, à plus de légèreté, d'autre part, à des variations d'épaisseurs plus fortes entre la patte et l'enlevage. La méthode exacte pour le calcul de ces épaisseurs, ainsi que de la moyenne et des rayons d'enroulement, n'est guère beaucoup plus compliquée que la méthode approchée et doit être préférée dans le cas de grande profondeur et de forte variation de tension, les différences dans les résultats n'étant pas toujours négligeables.

Ces réserves faites sur les données du problème imposé au constructeur, on sera unanime à reconnaître que les solutions proposées par M. Lemaire sont à citer comme modèles d'élégance et d'exactitude, et sa publication sera consultée avec le plus grand fruit par tous les ingénieurs qui auraient à étudier des projets de construction de chassis à molettes répondant aux exigences modernes de l'extraction.

L. D.

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

PERSONNEL

[3518233(493]

CORPS DES INGÉNIEURS DES MINES

Situation au 1er Janvier 1906

uméro d'ordre	NOMS ET INITIALES des PRÉNOMS	ANNÉE la naissance	de l'entrée	de la dernière
Nur	FREMOMS	de	service	promotion
	A. — Section d'activité Directeur général			
>2	Dejardin (L.), O.E., S., X.2e cl., M.C. D. 1re classe, M. C. A. 1re cl., D. P. 1re classe, commandeur de l'ordre du Christ de Portugal	1849	24- 11-1871	18-10- 1905
	Inspecteurs généraux			
>)	Guchez (F.), O. 浜, 禹, C.C.A. 1re cl., che- valier de l'ordre de Wasa (¹).	1838	12- 4- 1864	30- 8- 1902
1	Minsier (C.), O. 浜, , M. C. A. 1re cl.			14- 1- 1903
2	- 1 1 - 20 William C. III I - C.	1853	21-11-1874	18- 6- 1905
30	Watteyne (V.), O. 強, 禹, 北1re cl., M.C.A. 1re cl., chevalier de la Couronne de fer d'Autriche (2)	1850	91_11 _1874	18, 6, 1905
Ingénieurs en chef Directeurs de 1re classe				
1	Marcette (A.), O. ★, ⊕, M. C. A. 1re cl.	1850	21-11- 1874	28- 1-1905
2	Jacquet (J.),O.⊞, ⊕, ¥ 1re cl., M. C. A.	1852	29- 1 -1876	20- 3- 1905
1	Julin (J.), O.浜, ③, M. C. A. 1re cl	1853	15-12 -1876	20- 3- 1905
4	Delacuvellerie (L.), O. 淮, ⑤, 柒 2e cl., M. C. A. lre cl.	1852	28- 6- 1877	11-11- 1905

⁽¹⁾ Inspecteur général du service des explosifs.

⁽²⁾ Attaché à l'Administration centrale.

10							
Numero d'ordre	NOMS ET INITIALES	noe	DA	TES			
,po.	des	ANNÉÉ naissanoe	- DA	11.5			
ımeı	PRÉNOMS	ANN la na					
ž		de la	au service	dernière promotion			
	Ingénieurs en chef Directeurs de	0					
1	Beaupain (I-R)	2me	classe				
2	Beaupain (J. B.), 強, 優.	1857	31- 1 -1881	15- 2- 1904			
3	Bochkoltz (C.) oz.	1858	18-11- 1881	28- 1- 1905			
4	repin (A.) 浊, ④.			20- 3- 1905			
5	Ledouble (O.), 選, ⊛, ¥ 1re cl.	1861	24-11 -1882	20- 3- 1905			
1	Demarce (J.), 压, (M), 大 lre cl	8571	18.11 10011	14 2 2005			
		858	20- 4- 1883	14- 1- 1905			
2	Demaret (L.) 座, @.	859	28- 9- 1885	15- 2- 1904			
4	Daubresse (G.) in.	862	2- 4- 1886	20- 3- 1905			
100		864 1	6 1 1000 3	1-11- 1905			
>>	Delruelle (L.) Halleux (A.), chevalier de l'ordre de Charles III d'Espans (2)	866	5- 5- 1891 1	5- 2- 1904			
	Firket (V) M C D 1 1	869 1	6-11- 1891 1	5- 2- 1904			
3	Lebacoz (1)	869 1	4-12- 1891 1	5- 2- 1904			
»	Denoël (I) M C D In 1 10	869	2-11- 1892 2	8- 1- 1905			
4	Deboucq (L.)	570	2-11- 1892 2	8- 1- 1005			
9	Bolle (J.)	73 2	8-11- 1895 20	0- 3- 1905			
6	Vrancken (1)	79 1	8-11- 1895 20	0- 3- 1905			
	Ingénieure de 150 11872 16-12- 1896 18- 6- 1905						
1	Nibelle (G.), M. C. D. Ire cl.	73116	6-12- 1896 16				
2	Orban (N.)	73 16	3-12- 1896 36	5- 5- 1904			
0	Gnysen (H.)	74 16	5-12- 1896 28	8- 1904			
4 . 1	Levarlet (H.) (2)	73 16	1896 28	1- 1905			
5 1	Lemaire (E.), M. C. D. 1re cl	72 16	12- 1896 25	- 1- 1905			
71	Repriels (A.)	75 12	-12- 1897 11	-11- 1905			

NOMS ET INITIALES des PRÉNOMS
PRÉNOMS 2
Lebens (L.)
Lebens (L.)
Niederau (Ch.). 1874 12-12- 1897 15- 2- 1904 1874 12-12- 1897 28- 1- 1905 1874 12-12- 1897 20- 3- 1905 1874 12-12- 1897 20- 3- 1905 1874 12-12- 1897 20- 3- 1905 1875 12-12- 1898 18- 6- 1905 1875 12-12- 1898 18- 6- 1905 1876 12-12- 1899 16- 5- 1904 1877 12-12- 1899 16- 5- 1904 1877 12-12- 1899 28- 1- 1905 1876 18-12- 1900 25- 4- 1905 1876 18-12- 1900 15- 2- 1904 1874 1872 1900 15- 2- 1904 1874 1874 1874 1875 1900 15- 2- 1904 1874 1877 1876 18-12- 1900 15- 2- 1904 1877 1877 1878 18-12- 1900 15- 2- 1904 1877 1877 18-12- 1900 15- 2- 1904 1877 1877 1878 18-12- 1900 15- 2- 1904 1877 1878 18-12- 1900 15- 2- 1904 1877 1878 18-12- 1900 15- 2- 1904 1877 1878 18-12- 1900 15- 2- 1904 18-12- 1900 15- 2- 1904 1878 18-12- 1900 15- 2- 1904 1878 18-12- 1900 15- 2- 1904 18-12- 1900 15- 2- 1904 18-12- 1900 15- 2- 1904 18-12- 1900 15- 2- 1904 18-12- 1905 18-12- 1805 18-12- 1805 18-12- 1805 18-12- 1805 18-12- 1805 18-12- 1805 18-
Hallet (A.) 1874 12-12- 1897 28- 1- 1905 Liagre (Ed.) 1874 12-12- 1897 20- 3- 1905 Velings (J.) 1874 12-12- 1897 20- 3- 1905 Viatour (F. H.) 1875 12-12- 1898 18- 6- 1905 Raven (G.) 1876 12-12- 1899 16- 5- 1904 Raven (G.) 1876 12-12- 1899 16- 5- 1904 Fourmarier (P.) 1877 12-12- 1899 30- 8- 1904 Bertiaux (A.) 1874 12-12- 1899 28- 1- 1905 Renier (A.) 1876 18-12- 1900 25- 4- 1905 Finen (V.) 1876 18-12- 1900 11-11- 1905 Bailly (O.) 1874 18-12- 1900 15- 2- 1904 Hallet (M.) 1877 9-6- 1901 15- 2- 1904 Hallet (M.) 1877 9-6- 1901 15- 2- 1904 Hallet (M.) 1877 9-6- 1901 15- 2- 1904 Raven (G.) 1877 18-12- 1900 15- 2- 1904 Hallet (M.) 1877 9-6- 1901 15- 2- 1904 Hallet (M.) 1878 18-12- 1900 15- 2- 1904 Hallet (M.) 1877 9-6- 1901 15- 2- 1904
Liagre (Ed.) 1874 12-12- 1897 20- 3- 1905 Velings (J.). 1874 12-12- 1897 20- 3- 1905 Viatour (F. H.). 1875 12-12- 1898 18- 6- 1905 Ingénieurs de 20 classe 1876 12-12- 1899 16- 5- 1904 1877 12-12- 1899 30- 8- 1904 1877 12-12- 1899 30- 8- 1904 1874 12-12- 1899 28- 1- 1905 1876 18-12- 1900 25- 4- 1905 1876 18-12- 1900 11-11- 1905 1876 18-12- 1900 11-11- 1905 1899 16- 5- 1904 1877 18-12- 1900 15- 2- 1904 1877 18-12- 1900 15- 2- 1904 1877 18-12- 1900 15- 2- 1904 1877 18-12- 1900 15- 2- 1904 1877 1877 18-12- 1900 15- 2- 1904 1877 18-12- 1900 15- 2- 1904 1877 18-12- 1900 15- 2- 1904 1877 18-12- 1900 15- 2- 1904 1877 18-12- 1900 15- 2- 1904 1877 18-12- 1900 15- 2- 1904 18-12- 1900 15- 2- 1904 18-12- 1900 15- 2- 1904 18-12- 1900 15- 2- 1904 18-12- 1905 18-12- 1805 18-12- 1805 18-12- 1805 18-12- 1805 18-12- 1805 18-12- 1805 18-12- 1805 18-12- 1
Velings (J.). 1874 12-12-1897 20-3-1905 1875 12-12-1898 18-6-1905 1875 12-12-1898 18-6-1905 1876 12-12-1898 18-6-1905 1876 12-12-1899 16-5-1904 1877 12-12-1899 30-8-1904 1877 12-12-1899 30-8-1904 1874 12-12-1899 28-1-1905 1876 18-12-1900 25-4-1905 1876 18-12-1900 11-11-1905 1876 18-12-1900 11-11-1905 1891 1874 18-12-1900 15-2-1904 1877 1876 1801 1877 1876 1801 1877 1876 1801 1877 1876 1801 1877 1876 1801 1877 1876 1801 1877 1876 1801 1877 1876 1801 1877 1876 1801 1877 1876 1801 1877 1876 1801 1877 1876 1801 1877 1876 1801 1877 1876 1801 1877 1876 1801 1877 1876 1801 1877 1876 1801 1877 1
Viatour (F. H.). 1875 12-12- 1898 18- 6- 1905 Ingénieurs de 2e classe 1876 12-12- 1899 16- 5- 1904 1877 12-12- 1899 30- 8- 1904 1874 12-12- 1899 30- 8- 1904 1874 12-12- 1899 28- 1- 1905 1876 18-12- 1900 25- 4- 1905 1876 18-12- 1900 11-11- 1905 1876 18-12- 1900 15- 2- 1904 1874 18-12- 1900 15- 2- 1904 1877 9-6- 1901 15- 2- 1904 1877 18
*Raven (G.) 1876 12-12-1899 16-5-1904 *Fourmarier (P.) 1877 12-12-1899 30-8-1904 *Bertiaux (A.) 1874 12-12-1899 28-1-1905 *Renier (A.) 1876 18-12-1900 25-4-1905 *Brien (V.) 1876 18-12-1900 11-11-1905 *Bailly (O.) 1874 18-12-1900 15-2-1904 *Hallet (M.) 1877 9-6-1901 15-2-1904 *Brien (V.) 1877 9-6-1901 15-2-1904 *Brien (M.) 1877 1878 1878 *Brien (M.) *Brien (M.) 1878 *Brien (M.) *Brien (M.) 1878 *Brien (M.) *Br
1*Raven (G.) 1876 12-12- 1899 16- 5- 1904 2 *Fourmarier (P.) 1877 12-12- 1899 30- 8- 1904 3*Bertiaux (A.) 1874 12-12- 1899 28- 1- 1905 4*Renier (A.) 1876 18-12- 1900 25- 4- 1905 5*Brien (V.) 1876 18-12- 1900 11-11- 1905 6*Bailly (O.) 1874 18-12- 1900 15- 2- 1904 7*Hallet (M.) 1877 9-6- 1901 15- 2- 1904
2 *Fourmarier (P.)
3 * Bertiaux (A.) 1874 12-12-1899 28- 1- 1905 4 * Renier (A.) 1876 18-12-1900 25- 4- 1905 5 * Brien (V.) 1876 18-12-1900 11-11-1905 5 Bailly (O.) 1874 18-12-1900 15- 2- 1904 7 Hallet (M.) 1877 9-6-1901 15- 2- 1904
4 *Renier (A.) 1876 18-12-1900 25-4-1905 5 *Brien (V.) 1876 18-12-1900 11-11-1905 6 Bailly (O.) 1874 18-12-1900 15-2-1904 7 Hallet (M.) 1877 9-6-1901 15-2-1904
5 Brien (V.)
Bailly (O.)
7 Hallet (M.)
Brevre (Ad) 1880 15-19-1909 98-1-1905
Desenfans (G.)
) N
N
Ingénieurs de 3e classe
Stévart (P.)
2 Stenuit (A.)
B Delmer (A.)
Lemaire (G.)
5 Dehasse (L.)
6 Hardy (A)
7 Gillet (Ch.)
B Defalque (P.)
Dandois (H.)
Molinghen (E.)
Fontigny (F.)

^{*} Les fonctionnaires dont les noms sont précédés d'un astérisque, jouissent du traitement maximum affecté à leur grade.

⁽¹⁾ Détaché au service spécial des accidents miniers et du grisou.
(2) Attaché à l'administration centrale.

* Les fonctionnaires dont les noms sont précédés d'un astérisque, jouissent du traitement maximum affecté à leur grade.

r	CUM	EXTS	ADMI	NISTR.	ATIFS
L	CI CALL	17.7113	27 1 2 11 1	TATION	7111

Mines. — Personnel du Corps. — Concours. Jury. — Frais de vacation, de déplacement et de séjour.

Arrêtê du 12 janvier 1906.

LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE ET DU TRAVAIL,

Vu l'arrêté royal du 2 septembre 1896, réglant par voie de concours, l'admission à la fonction d'ingénieur de 3° classe des mines, et notamment les dispositions de l'article 8 de cet arrêté qui attribue au Ministre de l'Industrie et du Travail le pouvoir de déterminer les indemnités de vacation, de déplacement et de séjour des membres du Jury;

Vu la proposition du Directeur général des mines,

ARRÊTE :

ART. 1er. — Les membres du Jury précité appartenant à l'Administration et le Secrétaire reçoivent des indemnités de vacation de trois francs par heure consacrée aux réunions du Jury et à l'examen des travaux des concurrents.

ART. 2. — Les membres-professeurs reçoivent un jeton de présence de vingt francs et des indemnités de vacation de trois francs par heure consacrée à l'examen des travaux des concurrents.

ART. 3. — Les indemnités de déplacement et de séjour sont calculés pour tous les membres du Jury à raison de un franc par lieue parcourue en chemin de fer, et de douze francs par jour de séjour. Cette dernière indemnité sera réduite de moitié lorsque le retour à la résidence s'effectuera le même jour que le départ.

ART. 4. — Les distances déterminées dans le guide officiel des voyageurs servent de base pour le calcul des indemnités de déplacement.

Art. 5. — Il n'est pas alloué de frais de route et de séjour pour les déplacements de moins de cinq kilomètres.

Expédition du présent arrêté sera adressée, pour information, à la Cour des Comptes.

Bruxelles, le 12 janvier 1906.

Le Ministre de l'Industrie et du Travail,

G. FRANCOTTE.

	_			
NOMS ET INITIALES des PRÉNOMS PRÉNOMS	ANNÉE la naissance	DAT	res	
Q des	ANNÉE	de l'entrée	de la	
PRÉNOMS		au	dernière	
N N	de	service	promotion	
B. — Section de disponibilité				
Inspecteur général				
» Hubert (H.), O. 闽, ※, ⊛, M.C.A. 1re cl.			20- 3- 1905	
Ingénieur en chef Directeur de	Ire c	lasse		
>> Van Scherpenzeel-Thim (L.), O. 強, ⊕, C. Saint-Stanislas de Russie	1850	3- 6- 1875	28- 1-1905	
Ingénieur principal de tre				
» Legrand (L.)	1868	2- 3- 1891	30-12- 1905	
Ingénieur de pre clas	1			
» Macquet (A.) 強, ❸	1853	29-11- 1876	27- 3- 1888	
Ingénieurs des mines à la retraite conserve	int le	titre honovi	C	
de leur grade				
Harzé (E.), C. ౫, ⊛, C. ⁂, ౫ Ire et 2me cl., C. C. A. Ire cl., D. Ire cl. des mutualistes, Commandeur des ordres de N. D. de la Conception de Villa Viçosa de Portugal et de St-Stanislas de Russie, Officier de l'ordre de la Couronne d'Italie, Directeur général honoraire.				
Dejaer (E.), C. 強, , C. C. A. Ire cl., Direc	teur c	énéral hono	raire	
general honoraire. C. C. A. Ire cl., D. P. Ire cl., Directeur				
Jottrand (A.), О. 浜, 禹, С. С Л. lre cl., M. C. D. lre cl., Directeur divisionnaire honoraire.				
Smeysters (J.). O. 浜, 魚, O. 茶, 朵 2º cl., C. C. A. 1re cl., Officier de l'Instruction publique de France, Inspecteur général honoraire.				
DÉCORATIONS : SIGNES				
Ordre de Léopold : Chevalier		NIII.		
- Officier		班 O. 油		
- Commandeur		C. 蛋		
Croix civique pour années de service		C. C. A.		
Médaille — —		4.0		
Croix civique pour acte de dévouement .		¥.		
Médaille civique — —		M. C. D.		
Décoration de mutualistes		D. de mun	noli	
Décoration de prévoyance D P				
Légion d'honneur				
Médaille commémorative du règne de S. M. Léopold II.				

1905

ARRÊTÉS SPÉCIAUX

Mines

Par arrêté royal du 23 janvier 1905, il a été accordé à la Société anonyme du Charbonnage d'Ormont, à Châtelet, à titre d'extension, concession des mines de houille gisant sous les territoires des communes de Châtelet et Bouffioulx, sur une étendue superficielle de 218 hectares 30 ares 33 centiares.

Par arrêté royal du 22 février 1905, il a été accordé à la Société anonyme des Charbonnages du Grand-Conty et Spinois, à Gosselies, à titre d'extension, concession des mines de houille gisant sous les territoires des communes de Gosselies, Wayaux, Ransart et Heppignies, sur une étendue de 609 hectares.

Par arrêté royal du 25 avril 1905, la Société anonyme des Charbonnages du Centre de Jumet a été autorisée à occuper, pour les besoins de son exploitation, deux parcelles de terrain, sises à Jumet, section A, n^{cs} 339 et 340 du cadastre, d'une contenance respective de 17 ares et de 11 ares 20 centiares, appartenant aux héritiers du sieur Hubert Frère.

Par arrêté royal du 13 juin 1905, la Société anonyme des Charbonnages du Levant du Flénu, à Cuesmes, a été autorisée à occuper, pour les besoins de son exploitation, une parcelle de terrain de 43 ares 40 centiares, sise à Cuesmes, Champ des Héribus, cadastrée section B, n° 983, appartenant à la famille H. van Schoor-Dolez.

Par arrêté royal du 17 juin 1905, la Société des Charbonnages du Grand-Mambourg-Sablonnière, dits « Pays de Liège » a été autorisée à occuper, pour les besoins de son exploitation, une parcelle de terrain située à Montigny-sur-Sambre, cadastrée section B, n° 256α, d'une contenance de 33 ares, appartenant à M^{mo} Veuve

Par arrêté royal du 30 octobre 1905, la Société anonyme des Charbonnages de Bonne-Espérance, Batterie et Violette, a été autorisée à occuper, pour les besoins de son exploitation, la parcelle de terrain sise à Herstal, section C, nº 623, et appartenant à la Fabrique de l'église Notre-Dame, en cette commune.

Par arrêté royal du 1er novembre 1905, a été autorisé :

1º La cession par la Société anonyme La Compagnie de Charbonnages belges à la Société anonyme des Charbonnages du Borinage central, pour être réunie à la concession du Grand Bouillon appartenant à cette dernière société, d'une partie de la concession des Charbonnages Réunis de l'Agrapre, d'une étendue de 9 hectares 75 ares, ainsi que d'une partie mesurant 18 hectares de la concession d'Eugies; la concession ainsi formée porte le nom de Grand Bouillon et a une étendue de 268 hectares 20 ares 97 centiares;

2º La réunion par la Société de Charbonnages belges en une seule concession, avec le droit d'enlever les espontes séparatives, de la concession des charbonnages Réunis de l'Agrappe à la partie restante de la concession d'Eugies.

Cette concession, portant le nom de concession des Charbonnages Réunis de l'Agrappe, s'étend sur une superficie de 1,704 hectares 25 ares, sous les communes de Frameries, Flénu, Cuesmes, Hyon, Ciply, Noirchain, Genly, Eugies, La Bouverie, Pâturages, Wasmes et Quaregnon.

Par arrêté royal du 14 novembre 1905, le sieur Clément Scoyer, propriètaire à Auvelais, a été autorisé à partager la concession de Jemeppe en deux parties: la partie méridionale de la concession ancienne porte le nom de concession de Jemeppe; elle a une superficie de 383 hectares 68 ares 16 centiares, s'étendant sous les communes d'Auvelais et de Jemeppe. La Société anonyme des Charbonnages Elisabeth a été autorisée de réunir à sa concession de Velaine la partie septentrionale de la concession de Jemeppe, d'une superficie de 552 hectares 2 ares 51 centiares et s'étendant sous les communes d'Auvelais et de Jemeppe; la concession ainsi formée porte le nom de Velaine et Jemeppe-Nord.

Par arrêté royal du 18 décembre 1905, la Société anonyme des Charbonnages de Monceau-Fontaine et Martinet a été autorisée à occuper, pour les besoins de son exploitation, les parcelles de terrain sises à Roux, section C, n°s 482°, 482° et 483° à concurrence d'une superficie de 2 hectares 39 ares 20 centiares, une bande de terrain de 50 mètres de profondeur et d'une superficie de 96 ares 60 centiares, le long de la route provinciale de Marchienne à Courcelles, demeurant réservée à la propriétaire actuelle M°e Auguste Brognon.

Usines

Par arrêté royal du 29 août 1905, la nouvelle Société anonyme des Forges et Laminoirs à tôles de Régissa a été autorisée à établir dans ses usines à Marchin, une machine à vapeur horizontale à condensation, six fours dormants, un train de laminoir et une cisaille.

Par arrêté royal du 15 novembre 1905, la Société métallurgique de Lommel a été autorisée à modifier la consistance de l'usine à zinc de Lommel. LE

BASSIN HOUILLER

DU NORD DE LA BELGIQUE

Mémoires - Notes - Documents

[55157:662 (4931 + 4937)]

DOCUMENTS PARLEMENTAIRES

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS

Seance du 24 janvier 1906

Proposition de loi de M. Warocqué instituant une Commission spéciale chargée d'élaborer un projet ayant pour but de permettre l'exploitation de concessions minières à des Associations ouvrières.

DÉVELOPPEMENTS

MESSIEURS.

Si les critiques dirigées par certains, contre les concessionnaires des mines, présentent la situation générale des charbonnages belges sous un faux jour, elles renferment néanmoins une revendication que le Parlement a le devoir d'examiner.

Il est certain qu'en reprochant aux capitalistes des bénéfices faussement exagérés et l'accaparement du sous-sol, les porte-parole de la classe ouvrière réclament pour celle-ci le droit de profiter des richesses naturelles de notre pays. Depuis la découverte du bassin houiller de la Campine, les reproches, devenus plus vifs et plus fréquents, alimentent ce perpétuel procès de tendance entre le travail et le capital.

Le Gouvernement doit prévenir ces conflits et les enrayer lorsqu'ils existent. Nous pensons lui fournir ce moyen en proposant la constitution d'une commission spéciale chargée d'élaborer un projet ayant pour but de permettre l'exploitation de concessions minières à des associations ouvrières et d'examiner les moyens pratiques d'avancer à ces associations, dans le cas où elles ne pourraient les fournir par elles-mêmes, les capitaux nécessaires à la dite exploitation. Ces mesures pourront consister notamment, semble-t-il, en la constitution d'un fonds